

REPIBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE TRANSITION

PRIMATURE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE, ET DE LA BONNE GOUVERNANCE

PROVINCE DE WADI FIRA

DEPARTEMENT DE DAR ALFAWAKI

SOUS PREFECTURE RURALE D'AMZOER

CANTON ABOUCHARIB 2

UNITE – TRAVAIL – PROGRES



PLAN DU DEVELOPPEMENT DU CANTON ABOUCARIB 2 2022 – 2026



Elaboré par la population du canton Aboucharib 2
Avec l'accompagnement technique du consortium BCI- ALTAKHADOUM et
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(SAN 11^{ème} FED)

Procès-verbal de délibération du CDA du département : Dar Alfawaki


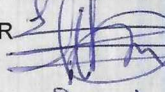
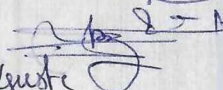
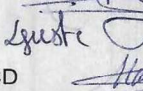
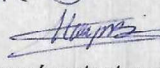
Session de validation du PDL du canton de : **Aboucharib 2**

En date de **30/ 07 / 2022**

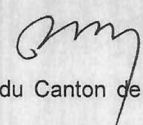
La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le **30/ 07 / 2022**

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par : **le président du CDA**

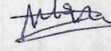




Pour les services techniques : nom et fonction

1. Djebe Nadengar , Secrétaire général du département Président du CDA 
2. Loukaram Izachiel Dorkom , Chef sous-secteur ANADER 
3. Abdoullaye Mahamat Daoud, IDEN
4. Khatir Moussa, Secteur d'élevage 
5. Djekalé Ngarhoondé, Chef secteur Forestier 
6. Moustapha Ahamat, Infirmier représentant MCD 
7. Mahamat Atteib Mahamat, superviseur ONG APDS représentant société Civil

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Bahar Abokora Daoud, Vice-Président CDA Représentant des producteurs 

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de Aboucharib2 représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Mahamoud Moulouk, President ADC 
2. Abdalkouran Youssouf Mahamoudi , Secrétaire Général ADC 
3. Fatouma Abdramane , Chargée de matériels ADC 
4. Fatimé Mahamat Daoud, Trésorière générale ADC 
5. Abdeldjelili Youssouf , conseiller ADC 

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : Aboucharib2

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de : **16,5/ 20** et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Aboucharib2 est :

Très satisfaisant (note globale > à 16,5 /20) : X

Satisfaisant (note globale < à 16/20 et > à 12/20) :

Moyennement satisfaisant (note globale = à 12 /20 et > à 10/20) :

Insuffisant (non satisfaisant) ; (note globale = ou < à 10 /20)




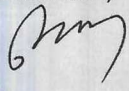
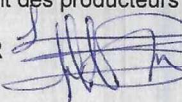
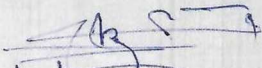
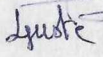


Décision du CDA de Dar Alfawaki : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, valide officiellement, sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton **Aboucharib2** en sa session le **30 / 07 / 2022**.

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sites retenus.

Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance de validation)

1. Djebe Nadengar , Président du CDA 
2. Bahar Abokora Daoud, Vice-Président CDA Représentant des producteurs 
3. Loukaram Izachiel Dorkom , Chef sous-secteur ANADER 
4. Abdoullaye Mahamat Daoud, IDEN
5. Khatir Moussa, Secteur d'élevage 
6. Djekalé Ngarhoondé, Chef secteur Forestier 
7. Moustapha Ahamat, Infirmier représentant MCD 
8. Mahamat Atteib Mahamat, superviseur ONG 

Ampliations :

- Sous-préfecture
- Préfecture
- Gouvernorat
- Structure d'appui



Sommaire

INTRODUCTION	8
Contexte général d'élaboration du plan	8
1 Généralité sur le canton	12
1.1 Milieu physique	12
1.1.1 Localisation Géographique	12
1. 1. 2 Caractéristique Physiques	12
1.1.3 Relief	12
1.1.4 Climat	12
1.1.5 L'harmattan	12
1.1.6 La mousson	12
1.1.7 Hydrographie	13
1.1.8 Les ressources naturelles	14
1.1. 9 - Les Sols	14
1.1.10 Végétation et flore	14
Tableau : Nom des espèces ligneuses et herbacées	15
1.1.11 La faune	15
Tableau : La faune sauvage	16
1.2 Milieu humain	16
1.2.1 – Historique du canton	16
1.2.2 Caractéristique démographique	17
1.2.3 - Organisations sociales, politiques et culturelles	19
1.3 Organisations modernes	19
1.3.1 Les intervenants	20
Tableau 6 : Liste des intervenants	20
1.3.2 Les activités économiques	23
1.3.3 Agriculture	23
1.3.4 Élevage	24
1.3.5 Commerce	25
1.3.6 Artisanat	26
II. Analyses des résultats de Diagnostic et options de développement par domaine	27
Domaine agriculture et élevage	27
1.4 Résultats du diagnostic	27
1.4.1 Axes prioritaires de développement	29
2 Axes prioritaires de développement	31
Santé, eau et Assainissement	32
2.3. Axes prioritaires de développement	34

3	Education- Culture-Jeunesse- Sport	35
3.2.2.	Axes prioritaires de développement	36
4	Economie	37
4.3.	Axes prioritaires de développement	38
4.4.	Action sociale et genre	39
4.4.2.	Axes prioritaires de développement	40
SOMMAIRE DES AXES DE DÉVELOPPEMENT DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES		42
2.1	4.1 Domaine Agriculture et élevage	43
3	Domaine environnement et gestion des ressources naturelles	45
2.5	Domaine santé eau et Assainissement	46
4	Domaine Education-Jeunesse-culture-Sport	47
4.1	Domaine de l'économie	48
5	Domaine affaire sociale et genre	49
5.1	Domaine : Gouvernance-Paix-Sécurité	50
5.2	Budget Global du PDL	50
I.	MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL	51
Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.		51
Mécanisme de mise en œuvre des actions		52
❖	Rôles et responsabilité des principaux acteurs :	52
❖	Stratégie de pilotage et de suivi du programme	54
❖	Stratégie de suivi	54
❖	Diffusion du Plan de Développement Local	55
Procès-verbal de l'Assemblée Générale de structuration de l'ADC		66
L'an deux mille et le vingt-huit novembre, s'est tenu à Amzoer , canton Abcharib 2 , Sous-préfecture de Amzoer rural, département de Daral Fawaki, une Assemblée Générale constitutive. L'AG a regroupée, le sous-préfet, toutes les communautés dont le chef de canton, les chefs des villages, les représentants des associations villageoises, les khalifats, les imams, les agents des services de l'Etat membre du CDA du Département de Biltine et l'équipe du projet PASAP/BCI ont participé à l'AG pour l'actualisation du plan de développement local du dit canton. Ont pris part à l'Assemblée Générale, 95 personnes dont 68 hommes et 27 femmes.		66
L'objet de l'Assemblée Générale est :		66
▪	Priorisation des projets issu des reformulations des idées des projets par les commissions thématiques ;	66
▪	Structuration du bureau exécutif de l'association de développement du canton (ADC).	66

Sigle	Signification
ADC	Association de développement cantonal
AEP	Adduction d'eau potable
AG	Assemblée générale
AGR	Activités génératrices de revenus
ANADER	Agence nationale pour le développement rural
APE	Association des parents d'élèves
APRODIF	Association pour la Promotion du développement intégré et de la formation
ATPDI	Association tchadienne pour le développement intégré
AUE	Association des usagers de l'eau
BCI	Bureau consult International
CARE	Cooperative for assistance and relief everywhere
CCD	Comité cantonal de développement
CDA	Comité départemental d'action
CEG	Collège d'enseignement général
CES/DRS	Conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols
CGPE	Comité de gestion des points d'eau
CLA	Comité local d'action
COSAN/COGES	Comité de gestion de centre de santé
CPA	Comité provincial d'action
CPN	Consultation prénatale
CRPDL	Comité de rédaction du plan de développement local
CT	Commission thématique
CTD	Collectivité territoriale décentralisée
DPC	Diagnostic participatif cantonal
F	Fille
G	Garçon
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HELP Tchad	ONG nationale
IPEP	Inspection pédagogique d'éducation primaire
ITK	Itinéraires techniques des cultures
MAE	Mini adduction d'eau
MI	Mètre linéaire
ONG	Organisation non gouvernementale
OVD	Organisation villageoise de développement
PADL/GRN	Programme d'appui au développement local/Gestion des ressources naturelles
PAM	Programme alimentaire mondial
PAT	Plan annuel de travail
PDL	Plan de développement local

Sigle	Signification
PDR/WF	Programme de développement rural/Wadi Fira
PMH	Pompe à motricité humaine
PRODABO	Programme de développement rural décentralisé d'Assounga, Biltine, et Ouara
PUI	Première urgence international
REVANCHE	Résilience et adaptation aux variabilités climatiques pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Tchad
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance
UPH	Unité de production hydraulique
AME	Association des mères des élèves
OSC	Organisation des sociétés civiles

INTRODUCTION

Le changement significatif dans le sens de réduction de la pauvreté et particulièrement en milieu rural passe par des initiatives locales de développement durable. De ce fait, l'utilisation de l'approche de planification et de développement participatif qui n'autorise pas aux communautés de gérer le jour au jour les problèmes de la vie quotidienne de leur espace territorial. Elle s'attache à créer les conditions de développement harmonieux, équilibré et durable, planifiées et programmées dans le temps et l'espace. Elle a le mérite d'impliquer et d'intéresser l'ensemble de la population (toutes les couches socio-professionnelles, avec ses catégories d'âge, de sexe et de religion) et d'aborder tous les sujets qui permettent d'améliorer les conditions de vie des communautés.

Mais aussi une implication active et engagée des populations ainsi que des différents partenaires au développement à tous les niveaux du processus. Le plan de développement local est de ce fait l'outil privilégié le plus indiqué qui permet aux populations et à la structure de pilotage, d'identifier leurs besoins, de planifier, exécuter et évaluer les actions convenues en fonction des ressources disponibles et mobilisables.

Le canton Aboucharib 2 a déjà expérimenté le processus de planification avec l'appui des partenaires aux développements tel que le PRODABO, le PADL/GRN qui ont apporté différents appuis sur la planification locale et le développement durable.

Pour la consolidation de ces acquis la population du canton à travers le chef de canton ont sollicité l'accompagnement du Consortium BCI/ATAKHADOUM qui a bénéficié de l'appui financier du 11^{ème} FED à travers le programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) pour les accompagner à actualiser leur PDL pour se conformer.

Contexte général d'élaboration du plan

En effet, depuis plusieurs décennies, le Tchad a initié une politique visant le transfert de compétences et de ressources aux collectivités locales. Les différentes attributions conférées par l'Etat aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), permettent de créer un environnement favorable pour un développement à la base durable, participatif et cohérent. L'occasion se présente ainsi aux différents acteurs locaux pour initier et mettre en œuvre des actions de développement économique et social de leurs collectivités. Le premier PDL élaboré avec l'appui du PRODABO en 2005 dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie de la population du canton et la préservation de la biodiversité n'a pas permis de changer cette situation. Puis une seconde fois en 2014 avec l'appui du PADL/GRN. En effet, cette réactualisation du présent Plan de Développement Local a donné une seconde chance aux différentes organisations cantonales de se réorganiser pour faire face aux multiples défis pour le développement auxquels fait face le canton.

C'est un document de planification stratégique et opérationnel, pose la problématique du développement et dessine des axes directeurs d'intervention dans les secteurs prioritaires (services sociaux de base, secteurs productifs et d'appui à la production, cadre institutionnel et organisationnel, etc.). Le plan local de développement est mis en œuvre à partir des ressources propres des collectivités locales, celles additionnelles de l'Etat central mais aussi avec le concours technique et financier de certains partenaires au

développement

Démarche et Méthodologies d'actualisation du plan

Son actualisation faite selon l'approche Participative, qui obéi à la démarche proposée par le support d'actualisation d'un PDL conçu par l'ONG BCI. Cette démarche est inspirée du Guide harmonisé d'élaboration du PDL adopté par le gouvernement en 2013. Elle est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales sont résumées ci – après :

- ⇒ Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles locales. Elle a consisté à informer la population du canton et les organisations de base sur l'objectif, les avantages et l'intérêt de se restructurer et de réviser leur PDL arrivé à échéance. Aussi, au cours de cette étape, les activités ainsi que les conditions d'appui du SAN ont été présentées à ces autorités. Cette étape a été réalisée le **21/08/2020** au chef-lieu du département à Am zoer. C'est également pendant cette étape qu'a été réalisé le diagnostic institutionnel avec quelques membres de l'ancienne structure qui a piloté le processus d'élaboration du 1er PDL du canton.
- ⇒ Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages du canton Les membres de l'ancienne structure présents à la réunion de prise de contact avec le chef de canton ont sillonné tous les villages pour relayer l'information et sensibiliser les chefs de villages et les organisations de base villageoises pour le lancement du processus d'actualisation du PDL. C'est pendant cette campagne que furent mises en place des organisations villageoises de développement dont sont issus les délégués villageois qui vont représenter les villages aux différents ateliers cantonaux. Cette campagne a été réalisée **du 06 au 12/10/2020** dans tous les villages du canton.
- ⇒ Le processus d'actualisation du PDL a été précédé par une réunion **de concertation et d'auto-évaluation** de la mise en œuvre de l'ancien PDL. Cette séance d'auto-évaluation de PDL du canton a été organisée avec les membres de l'ADC pour voir le progrès réalisé dans la mise en œuvre du PDL afin de mesurer leur dynamisme. Tenue le **12/10/2020 à Amzoer**, l'auto-évaluation s'est focalisée sur les points suivants : fonctionnement de l'ADC, les rôles de l'ADC dans la mise en œuvre du PDL, les fréquences des réunions des membres du bureau de l'ADC, les projets réalisés pendant la mise en œuvre du PDL et les bailleurs ayant financé ces projets. La question relative à la mobilisation des ressources, les forces et faiblesses de l'ADC, les difficultés rencontrées et les perspectives n'ont été abordé également. Les résultats de ces discussions ont été restitués aux participants par les membres de l'ADC lors de l'AG de lancement du processus de

- révision du PDL pour permettre à l'assemblée d'apprécier le progrès réalisé et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PDL.
- ⇒ Atelier cantonal de lancement du processus d'actualisation du PDL a été organisé le **28/11/2020** à Am zoer Cet atelier pour objectif la mise en place les différentes structures de pilotage notamment l'ADC et de leur opérationnalité en vue de la réussite du processus d'élaboration du PDL. Il vise également à rappeler les enjeux de la planification locale et le bien – fondé d'actualisation du PDL et marque le lancement officiel du processus. A cet effet l'assemblée à procéder à l'élection des différents membres de l'ADC/CCD conformément aux critères préalablement définis ainsi l'examen et adoption du projet des statuts et du règlement intérieur. Lors de cet atelier les animateurs locaux ont été identifiés et trois (3) groupes de villages (Douban, Kokroguine, et Gaourak) ont été formés ainsi que l'établissement d'un calendrier du déroulement du processus d'actualisation.
 - ⇒ Formation des animateurs locaux : En vue de renforcer les capacités des acteurs locaux, une session de formation sur le processus d'élaboration de PDL a été organisée du **28 au 29/02/2021** à **Amzoer**, elle a regroupé les Animateurs locaux, les membres des ADC et CRPDL. L'objectif de cette formation est de : Promouvoir les compétences locales en planification du développement, d'acquérir les techniques d'animation en planification pour assurer le diagnostic participatif du PDL en prenant en compte les aspects environnementaux et l'implication des femmes dans le processus d'élaboration de PDL.
 - ⇒ Etude du milieu. L'étude du milieu a été réalisée par les animateurs du consortium en collaboration avec les animateurs locaux Cette étape a été cumulée avec celle de la préparation de l'actualisation du diagnostic cantonal qui consiste à synthétiser et analyser les fiches de collecte des données sur le canton.
 - ⇒ Ce Diagnostic Participatif Cantonal par domaine a été d'abord réalisé au niveau des trois (3) groupes de villages du 08 au 12/12/2020 dans les chefs-lieux des groupes des villages. Au total 298 personnes dont 130 femmes y ont pris part. Les AG se sont déroulé respectivement le 08/12/2021 pour les groupes des villages Kokorogouine, le 09/12/2021 pour les groupes des villages Douban et Gaourak.
 - ⇒ Ensuite un atelier de diagnostic participatif cantonal s'est tenu du 15 au 16/12/2021 à Amzoer en présence des services techniques déconcentrés de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement structuré autour du CDA de Ouara. Cette étape consiste à amener la population à identifier et analyser les problèmes majeurs, à prendre conscience des atouts et des potentialités, dont elles disposent afin de définir les axes prioritaires pour le développement de leur canton. Cet atelier également de cadre pour la réalisation du schéma d'aménagement du territoire et la mise en place des membres des commissions thématiques composées de quatre membres.

- ⇒ Formation des animateurs en planification locale 2ème session. Cette étape a pour but principal de faire connaître aux animateurs locaux du canton et ceux du prestataire les étapes et les outils leur permettant d'accompagner le processus d'actualisation du PDL afin de s'en approprier le mieux. La formation s'est déroulée **du 18 au 19/12/2021** à **Amzoer** **20 participants dont 05** femmes ont pris part à cette formation.

- ⇒ Travaux en Commissions thématiques : La phase de planification a été dominée par les travaux en commissions thématiques (CT) mise en place lors de l'atelier de diagnostic participatif cantonal ayant regroupé les membres de CDA représentant les différents services techniques et représentants de la population. C'est l'étape où les membres de 7 commissions thématiques ont réalisé des discussions afin d'approfondir l'analyse des problèmes et les propositions des idées des projets en veillant à leur conformité avec les normes techniques et planifications existantes ainsi que de leur faisabilité technique et financière en mettant en exergue sur la mobilisation de leur contribution locale. Cette étape s'est déroulée **du 20 au 23/12/2021** dans les différentes grappes villages du canton.

- ⇒ Atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL révisé. En conformité avec les normes techniques et les planifications existantes, les projets retenus de manière consensuelle lors de l'atelier de formulation des projets ont été priorisés lors de cet atelier qui marque la fin du processus interne de révision du PDL. L'atelier s'est déroulé le **27 décembre 2021** à Amzoer avec une participation de **57 personnes dont 03 femmes**.

- ⇒ Rédaction de l'ébauche du PDL actualisé. Cette étape a été réalisée par les membres du CRPDL appuyés par les animateurs du consortium et qui a abouti à la rédaction de l'ébauche de PDL et qui s'est déroulé **du 15 janvier au 31 Mars 2021 à Amzoer**

- ⇒ Adoption du PDL par la communauté cantonale au cours d'une assemblée générale tenue le 26/ 02/2022 à Amzoer. Pendant cet Ag, la communauté a amendé, Harmonisé, vérifié les données et adopté les projets retenus dans le PDL au cours le processus d'actualisation. Elle a permis à la communauté de jeter un dernier regard sur le travail qu'elle a fait avant de l'adopter. L'AG a été sanctionnée par un Procès – verbal.

1 Généralité sur le canton

1.1. Milieu physique

1.1.1 Localisation Géographique

Sur le plan administratif, le canton Aboucharib II dépend de la sous-préfecture Rurale d'Am zoer, département de Dar Afawaki et Province de Wadi Fira. IL occupe toute la partie Sud de la sous-préfecture d'Am-zoer et d'ailleurs le chef-lieu de la sous-préfecture d'Am-zoer est à cheval sur les deux Cantons. Il se place en fer à cheval dans la partie Est du Canton Wadi Bouboula.

Le Canton Aboucharib II est l'un de cinq (5) cantons que compte la circonscription. Il est délimité au Nord par les Cantons Aboucharib I et Kodoï I. Au Sud par les Cantons Mandjobock et Mabrone tous deux de la province du Ouaddaï, à l'Est par le Canton Kassiné du département de Dar tama et à l'Ouest par le Canton Wadi Bouboula et Kodoï II.

1. 1. 2 Caractéristique Physiques

1.1.3 Relief

Le canton Aboucharib II présente un relief très accidenté parsemé des colines avec des sommets variables dont les plus importants sont : Médiné, Kourba, Toulou, Kourkoudik, Amchiket, Katetek, Wonorga, Djirmik, hirwal, Ada, Anoukour

1.1.4 Climat

Comme le reste du pays, le canton Aboucharib II subit l'alternance d'une saison sèche et d'une saison de pluie. Le climat est de type sahélo saharien, il est aussi sous l'influence de deux vents dominants à savoir :

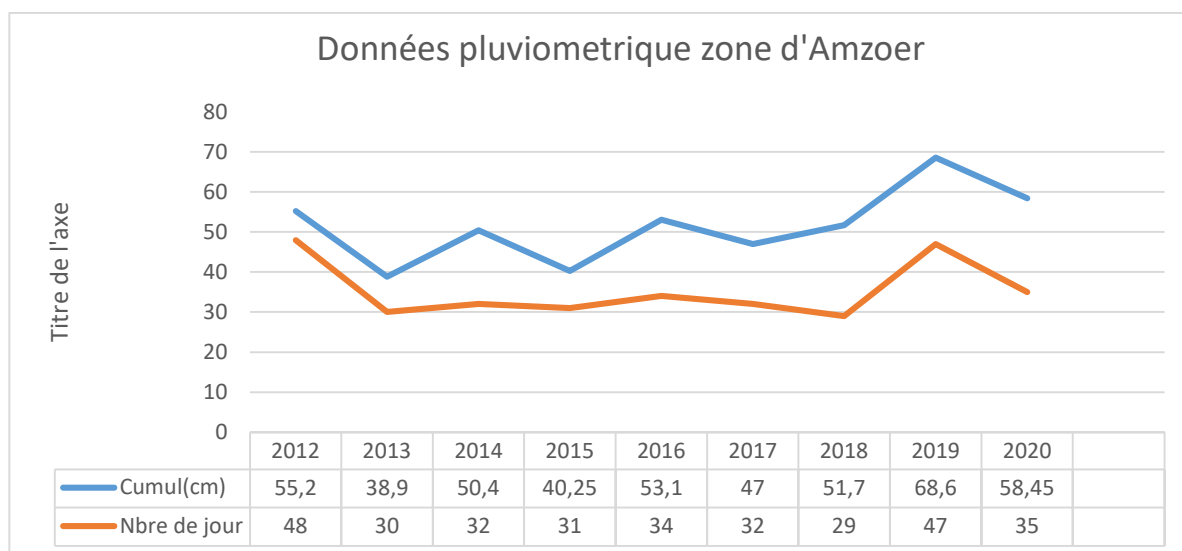
1.1.5 L'harmattan

1.1.6 La mousson

L'harmattan est un vent sec du secteur Nord Est vers le Sud-Ouest, qui souffle de novembre à mai et soulève de la poussière et du sable tout en desséchant considérablement la nature. Par contre la mousson est un vent du secteur Sud Oust vers Nord Est, qui souffle de juin en septembre chargés d'humidité.

Le canton est sous l'influence du climat Intertropical avec une longue saison sèche qui s'étale sur une période de neuf (9) mois allant d'octobre à juin. La saison des pluies quant à elle commence de juillet et ne dure que deux (2) à trois (3) mois. La pluviométrie annuelle est comprise entre 200 et 450 mm Les températures varient en fonction de la période (froide et chaude) et des saisons (pluvieuses et sèche). Elles sont comprises entre 16°C et 35°C et parfois elle dépasse 45°C.

Figure 1 : Hauteur de pluie annuelle



Source : ANADER 2020

Figure 1 : Hauteurs d'eau moyennes annuelle

1.1.7 Hydrographie

Le Canton Aboucharib II est entièrement situé dans une zone de basses collines, il est en taillé par les cours du Wadi Gargache et ses affluents, lalakour, kodiguiding et Gaw, ainsi que le warkil, le haut Iraba et leurs affluents, le bas Madamoun qui devient Mandjobock après ses confluent avec les wadis de Dar tama.

La partie Sud traversée par le Mandjobock, le bas Iraba et l'Idaitin présente quelques plaines inondées en saison de pluies par les eaux de ces cours d'eau temporaires mais à débit assez fort.

Ces ouadis précités sont insuffisamment exploités du fait de la profondeur de la nappe phréatique et de la méconnaissance de la culture maraichère dans la zone. Ces Ouadis coulent en saison de pluies et se jettent pour la plupart dans d'autres ouadis de moindre importance comme se déversent dans le Madamoune. A cause de la forte pente des terrains, le ruissèlement des eaux des ouadis ne dure que 3 à 4 heures. C'est ce qui explique la pauvreté de la nappe phréatique en eaux.

1.1.8 Les ressources naturelles

1.1. 9 - Les Sols

Les sols sont en grande partie des sols érodés dans les zones rocheuses et des sols hydro morphes dans les vallées de cours d'eau. On note également quelques sols sablonneux dans les zones des dunes des sables stables. Entre certaines collines on note également quelques sols halomorphes (naga).

La végétation présente une prédominance d'acacias sur les collines, mais on note quelques zizyphus, acacias albidas et tamariniers dans les vallées des cours d'eau

En général ces sont les montagnes et les collines qui dominent les sols du canton. Les montagnes et les collines sont couvertes en saison de pluies par des touffes d'herbes qui constituent un véritable stock de nourriture pour les animaux du canton et ceux des villages voisins.

Les dunes quant à elles sont parsemées de quelques arbres et arbustes épineux utilisés généralement pour les besoins quotidiens (bois de chauffe, clôture des concessions etc...). Le Nord Est qui est aussi le sommet des collines est caractérisés par une forte pente. C'est le domaine de l'élevage par excellence.

Les contraintes majeures du canton sont entre autre, l'érosion des terres favorables aux cultures, l'insuffisance des terres fertiles et des espaces cultivables dans la moitié de sa superficie au Sud Est due essentiellement à, la dissémination des montagnes et des collines.

L'infime partie favorable à l'agriculture pluviale dans le Nord-Ouest est confrontée à une érosion des sols due à la pente.

1.1.10 Végétation et flore

La végétation présente une prédominance d'acacias sur les collines, mais on note quelques zizyphus, acacias albidas et tamariniers dans les vallées des cours d'eau.

Le Canton présente également une très énorme couverture herbeuse qui fait la fierté des éleveurs en déplacement pendant la période de soudure pour les animaux entre Mai et Juin. Sur les collines escarpées ces herbes restent parfois deux ans de suite parce que les termites ne préfèrent pas la vie dans les zones rocheuses.

La végétation est caractérisée par des types de formation steppiques. Les arbres et les arbustes naturellement dominant dans le canton se présentent dans le tableau sou-dessous.

Tableau : Nom des espèces ligneuses et herbacées

Nom des espèces Arborescente	Nom scientifique	Application locale	Localisation	Espèce en voie de disparition
Ligneuses	Balanites Egyptiaca	Hadjilidj	Sud- Ouest	
	Zizyphus Maritiana	Nabak	Est	
	Acacia Radiana	Sayal	Par tout	
	Bohinia Rufescus	Koulkoul	Zone Est	
	Acacia Melifera	Kitir Azarak	Centre et Est	
	Acacia Seneglensis	Kiti Abiat	Centre et Ouest	X
	Acacia Nilotica	Garate	Zone Est	
	Antada Africanai	Arad	Centre Est	
	Acacia Albida	Haraz	Dans les Ouadis	X
	Ziziphys Spinas cristi	Korno	Zone Est	
	Salvadora Persicas	Chaw	Nord- Ouest	
	Palmier Dattier	Tamour	Centre et à l'Est	
	Calatropus Procera	Ouchar	Par tout	
Les herbacées	Echinocloa SP			
	Panicunfaetum	Kirep	Sud-ouest	
		Dressa	Par tout	
		Absabé	Idem	
		Hawiche	Idem	
		Haskenite	Idem	

On constate une forte dégradation des certaines espèces telles que l'Acacias Albida, Zizyphus Spina, Ficus SP. On note que la régénération naturelle est soumise à la coupe.

Concernant les herbes, on trouve le « Echinocloa et panicum leatum » qui se trouvent dans la partie Ouest du canton et ses grains sont consommés par la population et il est aussi nutritif pour les bovins.

Les habitants du canton profitent des espèces végétales notamment dans le domaine de la construction et de bois de chauffe. Cependant, la coupe abusive d'arbres et des actions anthropiques de l'homme menacent sérieusement sur les espèces.

1.1.11 La faune

Quant à la faune, la situation est catastrophique. En effet, la majorité des animaux sauvages vivants à l'époque dans le canton ont disparu à cause du manque d'eau, et de coupe abusive des arbres, sécheresse, Guerre. Les espèces qu'on peut trouver actuellement sont énumérées dans le tableau suivant :

Tableau : La faune sauvage

Les espèces	Existantes	Disparues
Chacal	X	
Hyène	X	
Lycaon	X	
Fahadé	X	
Ecureuil	X	
Lion		X
Porc épic		X
Autriche		X
Singe	X	
Gorille		X
Pintade	X	
Reptile	X	
Panthère		X

1.1 Milieu humain

1.1.1 – Historique du canton

Avant l'arrivée de la colonisation française en 1900 dans la région du Ouaddaï, le pays Aboucharib 2 était dirigé par des << Aguids >> chefs militaires et chefs des zones. Le Sud-ouest du pays Aboucharib 2 était dirigé par deux grands Aguids. Aguids Agoumba dirigé par Iye Hafiz arrière-grand-père maternel du *Malik* Ali et Aguid de Garinga dirigé par le *Malik* Daoud arrière-grand-père maternel de Méramaye troisième épouse du Malik Mahamat.

Après la pacification de la région à partir de 1913 les kodoïs et les Aboucharibs furent organisés en groupement de villages dénommé canton. Ils sont placés chacun sous l'autorité d'un Malik. Les Kodoïs étaient divisés en Kodoï I et Kodoï II et les Aboucharibs en Aboucharib I et II. L'un d'entre eux avait autorité sur les autres. Celui qui le 1^{er} a occupé cette fonction est Oumar qui fut destiné à la suite des troubles des Kodoïs en 1917. Il est remplacé en 1919 par son Chef des Goumiers Adouma qui a reçu le titre de Kamkalak.

Au même moment le Canton Aboucharib II était confié à Doutoum père de Meramaye cadet d'Adouma.

Peu après la constitution de cet important Kamkalya à l'image de l'ancien Sultanat du Ouaddaï, le Kamkalak Adouma est mis en prison et y succomba.

Après la mort du Kamkalak Adouma les Maliks des Kodoï I et II, des Aboucharib I et II et de Ouled Djama sont devenus indépendants à la suite des plusieurs remaniements.

Cette période de trouble qui a duré plus de 14ans a entraîné la destitution du Malik Doutoum et le Canton Aboucharib II est confié à Malik Ali Baboula à la suite d'un conseil des Chefs de villages dont le plus important est Déretanang dirigé par Mahamoudi Daoud.

Malik Ali Baboula a démissionné en 1943 pour laisser son trône à son fils Bahar Ali père de l'actuel Chef de Canton Wadi Bouboula.

De 1943 à 1955 le Canton Aboucharib II a connu à nouveau une période de trouble qui a entraîné la destitution du Malik Bahar Ali, qui est remplacé par Mahamat Mahamoudi Daoud Chef de village de Déretanang. Ce fut pour le Canton Aboucharib II une période de stabilité et de progrès d'environ 36ans (1955-1991).

Après la mort naturelle du Malik Mahamat (Abrousselingué) il est remplacé en 1994 par son fils Ali Mahamat Mahamoudi actuel Chef de Canton Aboucharib II.

Cependant, le Canton Aboucharib II a connu une période de trouble à partir de 1993 pour aboutir en 2003 à la division du Canton Aboucharib II avec la création dans la partie Sud- ouest du Canton Wadi Bouboula qui pourrait être une déformation du nom du père du Malik Ali Baboula.

Aujourd'hui le Canton Aboucharib II compte 20 gros villages et quelques ferriks dépendants des villages. (Source : Chef de canton Aboucharib II, Mai 2014)

1.1.2 Caractéristique démographique

La population du canton Aboucharib II est estimée à 19593 habitants répartis dans 46 gros villages pour un nombre total de 5976 ménages (Source population 2021). Dont certains sont plusieurs fois centenaires cependant la vie se déroule dans les hameaux situé dans les champs ou à proximité. Certains hameaux sont devenus plus gros que les villages mères et l'administration tente de leur donner une certaine autonomie mais refusée par la population qui résiste à la division.

Originellement la population du canton Aboucharib II est constituée des Aboucharibs Agoumba qui sont suffisamment métissés avec les Maba Kodoï et Gagnanga. De nos jours l'influence de la langue Maba est tellement importante que la majorité du canton parle le Maba en plus du l'Ibring.

En plus de cette souche Aboucharib-Maba, nous avons également des Arabes dont les plus nombreux étaient les Ouled Zed du clan Chahwin qui ont quitté le canton depuis l'arrivée de Hissein Habré dans la grotte d'Aram Koulné en 1987. Sont présents actuellement dans la partie Ouest du canton quelques Nadjaa.

Vivent dans le canton également quelques communautés des Gouranes du BET et une petite communauté de Zakhawa installée surtout dans la ville d'Am-zoer.

Par ailleurs, quelques Bassara (Hadad) vivent également dans certains villages tels que Déretanang et Andonono en toute année, et passent dans tous les villages en saison sèche pour y exercer leur activité. Chaque année des nomades de différentes ethnies d'éleveurs s'ajournent dans le canton pour faire profiter à leur bétail des meilleurs pâturages du sous-produit de l'agriculture et de l'eau faible profondeur. Les jeunes

représentent la tranche d'âge la plus importante et constituent les bras valides du canton.

Tableau 2 : collecte de données sur la population par village

N°	Nom du village	Nombre des ménages	Nombre de population			Nombre des enfants à l'âge scolaire		
			H	F	Total	G	F	Total
1	Eberber	61	109	161	270	34	52	86
2	Darib Almy	15	25	20	45	13	25	38
3	DalwaL	110	177	212	389	35	40	75
4	GarGOUmo	66	150	175	325	59	49	108
5	Gawrak	151	294	282	576	70	50	120
6	Andonono1	122	226	456	682	74	167	241
7	Douban	80	67	257	324	381	262	643
8	Tourmoudi	80	160	221	381	30	50	80
9	Hayal-Matar	51	25	51	76	80	120	200
10	Kokorongone	50	32	51	83	34	31	65
11	Dalongne Hele moussa	70	30	91	121	83	111	194
12	Hilélé 1	221	146	292	438	221	353	574
13	Dourna	69	51	152	203	103	147	250
14	Hilele2	151	40	110	150	20	25	45
15	Adjouk-Kokar	91	185	205	390	120	114	234
16	Kokar	40	68	89	157	48	49	97
17	Ainang	70	53	70	123	100	250	350
18	Dingfang	50	35	25	60	25	35	60
19	Djakdjak	120	250	410	660	180	152	332
20	Souroukh	60	114	150	264	33	42	75
21	Wendel	63	58	64	122	45	50	95
22	Dinguilerou	80	90	127	217	49	266	315
23	Adda	216	208	294	502	161	171	332
24	Chichi	350	540	1080	1620	200	250	450
25	Dinfane	174	282	387	669	155	182	337
26	Garo	50	130	170	300	40	60	100
27	Kourbong	31	21	31	52	25	42	67
28	djirmilek	77	116	174	290	35	43	78
29	Nantoudjouk	193	260	540	800	60	40	100
30	Djiraye	122	182	218	400	207	186	393
31	Sourouk	60	114	150	264	33	42	75
32	Kaffa	246	196	512	708	126	309	435
33	katcham	30	21	24	45	50	46	96
34	Magar	510	670	809	1479	106	153	259
35	keteltek 1	226	220	388	608	82	111	193
36	kamata	57	29	88	117	61	75	136
37	Ananga	95	230	237	467	100	95	195

38	Deretanang	312	344	635	979	162	154	316
39	Indina	200	252	453	705	152	203	355
40	Kouchaguine	250	300	650	950	120	240	360
41	Métambé	170	150	230	380	240	460	700
42	Andonono2	67	175	206	381	53	110	163
43	Gourang	109	188	207	395	55	72	127
44	Tawilé	250	145	250	395	45	55	100
45	Koulbarak	109	81	153	234	117	140	257
46	Keteltek 2	201	382	415	797	88	93	181
Total		5976	7621	11972	19593	4310	5772	9767

Source : population, 2021

1.1.3 - Organisations sociales, politiques et culturelles

Le canton Aboucharib II compte 46 villages avec un (1) khalifat, dans lequel vivent plusieurs ethnies. Les Maba et Aboucharib majoritaires sont dispersés un peu partout dans le canton. Ils sont secondés par les semi nomades d'origine Goranes, Zakhawa, Mararit, Mimi et Arabes viennent en deuxième position.

A l'image des autres cantons, à la tête de chaque village se trouve un chef de village, assisté des notables et d'un warnang (représentant des jeunes) et d'une Chouchié (représentante des femmes). Les chefs des villages règlent les litiges entre les habitants et organisent les pratiques traditionnelles. Il est assisté en cas de besoin par l'Imam de la mosquée. La religion musulmane est pratiquée dans l'ensemble du canton. Les autorités traditionnelles sont les garants des us et coutumes, la succession de la chefferie va de père en fils. La terre appartient aux chefs traditionnelles et c'est eux qui sont les responsables de la gestion des aspects fonciers. Hiérarchiquement les chefs de villages dépendent des chefs de cantons. Les activités culturelles telles que les danses sont bien développées dans le canton. Ces danses se déroulent en plein air, lors des fêtes, des mariages, des circoncisions ou d'autres événements heureux. Il existe aussi des danses dites « modernes » congolaises, soudanaises et tchadiennes.

1.2 Organisations modernes

Quant aux organisations modernes, le canton Aboucharib II dispose 111 groupements de type paysan dont 12 mixtes 05 féminin et 94 masculins. La plupart de ces organisations ont pour objectif l'amélioration des conditions de vie des membres à travers le développement communautaire, la promotion de l'agriculture, de l'élevage

et la protection de l'environnement. Ces organisations ont été impulsées par l'intervention de différents projets et programmes ayant intervenu dans la zone tel que le PRODABO, le PDRB, le PNSA ainsi que le service de l'ONDR. Cependant ces organisations manquent cruellement des moyens et techniques de production et nécessitent un appui conséquent pour leur épanouissement. Elles connaissent par ailleurs un problème de faible gouvernance interne.

Avec le lancement du processus d'élaboration du PDL, d'autres structures ont vu le jour c'est le cas de l'Association de Développement du Canton Aboucharib II (ADC) dont le bureau exécutif est l'organe chargé de conduire le processus de planification avec le CCD. Les attributions de l'ADC portent essentiellement sur la conduite du processus de planification locale, la rédaction du plan de développement local, la mobilisation des ressources locale, la recherche de financement des projets inscrits dans le PDL et la mise en œuvre du PDL.

1.2.1 Les intervenants

Le canton bénéficie des interventions des ONGs, Programmes et Services étatiques, notamment dans les domaines de construction des magasins de stockage, de la protection de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de l'hygiène, eau et assainissement par la construction des écoles et des forages d'eau.

Tableau 6 : Liste des intervenants

N°	Intervenant	Domaine	Période	Réalisation
	PASTOR			
01	SAN	Sécurité alimentaire et nutritionnelle		Identification des seuils, des points d'eau
02	GIZ	Sécurité alimentaire et nutritionnelle		Construction des magasins des stockages, eau potable
03	CARE International	Sécurité alimentaire et nutritionnelle		Dotation des motopompes pour le maraichage
04	PASAP/BCI	Planification local	Depuis février 2020	Actualisation du PDL PASAP/BCI
05	Groupe MOD	Hydraulique	2021	Réalisation des PMH, UPH, AEP,
06	ATPDI	ATPC	2021	Sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et assainissement

Les infrastructures existantes

Le canton Aboucharib II est moins équipé en infrastructures. On dénombre pour tout le canton trois (3) centres de santé dont deux (2) communautaires, treize (13) écoles dont 6 en dur,1 en terre battu et quatre (6) en pailles , Trois (3) magasins, un (1) parc de vaccination ,treize(13) forages tous en pannes , douze (12) moulins particulier,), deux (2) puits pastoraux, un (1) puits ouvert, trois marre (3) artificielle ,deux officines vétérinaire. Tous les trois centres de santé sont fonctionnels et géré par un agent de santé en collaboration avec les comités de gestion. Les écoles sont gérées par des enseignants communautaires et les associations des parents d'élèves(APE).

Tableau 3 : Liste des infrastructures dans le canton

N°	Nom de village	Type d'infrastructures	Construit par quels partenaires	Année de construction	Etat de fonctionnement		Matériaux des constructions		
					Bon	Mauvais	Dur	Potopoto	Paille
01	Douban	Magasin	Revanche	2018	x		x		
		Forage	ONG Saoudien	1990		x			
		Centre de santé	communauté	2019	x			x	
02	Indina	Ecole	Communauté	2018		x			x
		Forage	Etat	2006		x	x		
03	Deretanan g	Ecole	Etat	2007	x		x		
		Parc de vaccination	Etat	2008	x		x		
		Forage	Etat	2009		x	x		
	Officine vétérinaire	Revanche	2019		x	x			
04	Chichi	Ecole	Communauté	2000		x			x
		Puits pastoraux	GTZ	1995	x		x		
		Forage	ONG Saoudien	1993		x	x		
05	Dinfane	Ecole	Communauté	2015		x			x
06	Djak-Djak	Ecole	Etat	2001	x		x		

07	Sourгна	Deux forages	Almi-Nadif	02/03/2005		x	x		
		Puits pastoraux	PRODABO	2/05/2006	x				
		Marre	GTZ	05/11/2002		x		x	
08	Kokar	Forage	PRODABO	2004		x	x		
		Forage	Almi-Nadif	2006		x	x		
09	Adjouk Kokar	Forage	Almi-Nadif	08/04/2015		x	x		
10	Tourmoudi 1	Ecole	Unicef	2005	X		x		
		Puits pastoraux	GTZ	2005	x				
11	Aberber	Ecole	Communauté	2015		x			x
12	Nantoudjouk	Magasin	GTZ	1998		x	x		
		Ecole	Etat	2001	x		x		
		Forage	PRODABO	2004		x	x		
		marre	Revanche	2020	x				
		Officine vétérinaire	Revanche	2019	x		x		
13	Sourouk	Ecole	Communauté	1980		x			x
14	Gawrak	Ecole	Coopération suisse	2002	x			x	
15	Ananga	Magasin		1994		x		x	
16	Kouchaguine	Centre de santé	Communauté	2017	x		x		
		Ecole	Communauté	2016		x			x
17	Kourongon	Ecole	Communauté	2009		x			x
		Forage	Almi-Nadif	2005		x			
18	Kamata	Forage	Almi-Nadif	2007	x		x		
19	Dourna	Forage	Almi-Nadif	2005	x		x		
20	Andanono 1	Ecole	Al-taawoune	1988		x	x		

		Centre de santé	Etat	2015	x		x		
		puits	Al-taawoune	1988		x			

1.2.2 Les activités économiques

L'activité économique des Aboucharib est l'agriculture, basée sur le mil penicillaire qui permet à la population en année normale d'enregistrer des excédents pour le ravitaillement de la ville de Biltine, (le Dar tama), le Kobé et les quatre régions du BET et de plus en plus depuis l'arrivée des réfugiés soudanais.

En plus de la culture du mil, les Aboucharibs sont d'excellents arboriculteurs des arbres fruitiers : manguiers, goyaviers, citronniers, papayers...

Ils excellent également dans la culture des oignons, ails, tomates, pomme de terre et plusieurs autres légumes.

En fin, ce dernier temps ils cultivent des grandes superficies d'arachides avec l'arrivée des décortiqueuses et presses à l'huile d'arachides (Andouria).

Par ailleurs, les habitants du canton sont réputés être des bons bouviers, ainsi l'élevage des bœufs et des petits ruminants est prospère parce qu'il est entièrement associé à l'agriculture car sa fémur permet d'améliorer la qualité des sols. Les troupeaux des bœufs sont des petites quantités mais bien entretenus.

Les Aboucharibs II étaient éleveurs des chameaux mais ils se sont débarrassés cause des vols à mains armées.

1.2.3 Agriculture

Les principales cultures pratiquées dans le canton sont ; le mil et le sorgho. Il existe aussi d'autres cultures d'appoint comme l'arachide, le sésame, l'haricot, la pastèque et l'oseille rouge. L'outillage de production agricole se limite à l'usage de la houe daba qui se présente sous deux formes, l'une au manche très longue et perpendiculaire utilisée pour le creusage des poquets destinés pour le semis, tandis que l'autre à la manche courte sert au labour en sillon en vue de retenir l'eau.

D'une manière générale, la production agricole connaît une baisse à cause de la faible pluviométrie, l'érosion et la baisse de la fertilité des sols. Le rendement est estimé de 500 kg par hectare (source ONDR) pour le pénicillaires. Les cultures principalement pratiquées en saison de pluies sont : le mil pénicillaire, le sorgho, l'arachide, le sésame, le haricot, la pastèque, le gombo et le concombre. Les semis de ces cultures débutent au mois de juillet et la récolte aux mois de septembre et octobre. La grande partie de ces produits est consommée au sein des ménages tandis que d'autres sont stockés dans des greniers et des sacs en plastique. Ces produits stockés sont par la suite vendus aux marchés hebdomadaires locaux et

des cantons environnants pour acheter les produits de première nécessité. Les outils utilisés par les agriculteurs sont la houe traditionnelle, la houe occidentale, la charrue mono mancheron, la hache et récemment les tracteurs récemment introduits dans la zone par le PNSA.

Les paysans d'Aboucharib II ignorent la pratique de lutte anti érosive par des cordons pierreux, Dignes, Diguettes et des diguettes filtrantes par contre on observe la pratique d'amendement organique dans la plupart des villages.

Le maraichage est au stade embryonnaire par une connaissance des techniques cultures et la profondeur de la nappe phréatique.

L'arboriculture est pratiquée au Sud Est et au centre du canton à Magar et Andonono où on y trouve plusieurs pieds de manguiers et des goyaviers...

La plus grande partie de la production agricole en particulier le mil est consommé sur place. Une partie du mil est des produits issus des cultures d'appoints sont écoulés à travers les marchés hebdomadaires du canton (Magar, mantoudjouk ,Andonono) et les marchés des cantons voisins.

1.2.4 Élevage

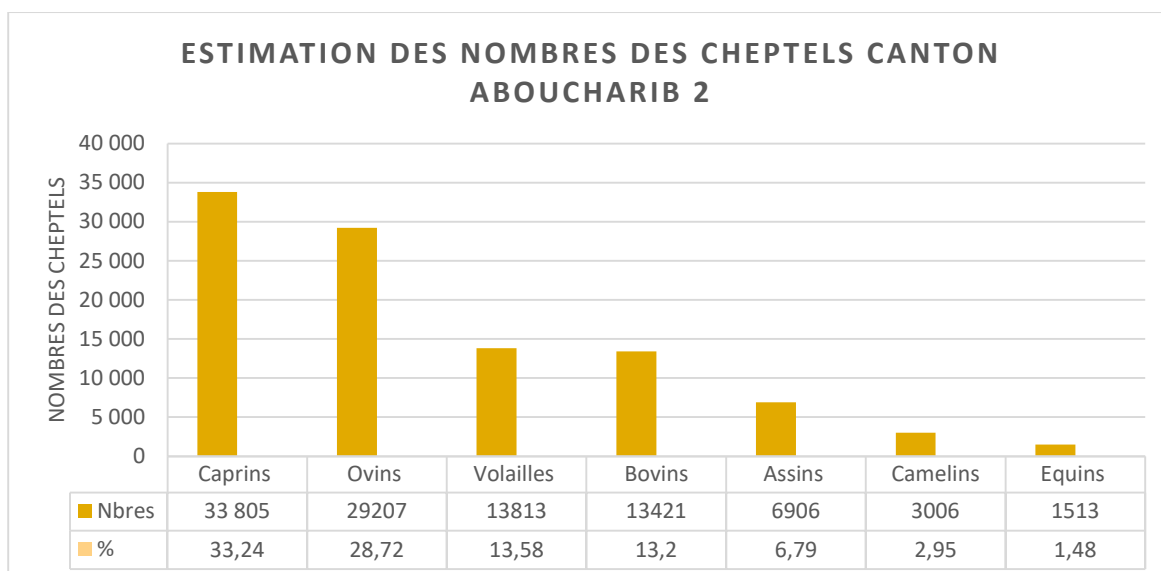
L'élevage est pratiqué par l'ensemble de la population. Il porte essentiellement sur bovins, ovins, caprins, équidés (Anes et chevaux), et la volaille.

C'est un élevage de prestige et de type extensif qui n'est pas à l'abri des épizooties dans la mesure où il manque un suivi médical des animaux. Le canton ne dispose d'aucun agent vétérinaire. Les maladies animales de moindre gravité sont pour la plupart traitées traditionnellement. En cas d'urgence dans ce domaine, la population fait recours au service d'élevage de Mata ou Amzoer.

Dans le canton, le nombre des cheptels est estimé à savoir : bovins 13421 têtes, caprins 33805 têtes, ovins 29207 têtes, le camelin 3006 têtes, volaille 13813 têtes, les Equins 1513 Têtes et les asins 6906 tétés. Les nombres élevés des caprins et ovins témoigne de l'importance qu'accorde la population à cet élevage du fait de la résistance aux intempéries. La gestion du cheptel est du ressort des hommes. On remarque une intégration entre l'agriculture et l'élevage qui est matérialisé par le parcage des animaux dans les champs après récolte.

Il existe un (1) seul couloir de transhumances non balisés dans le canton dont relie Goz gagnaga, Kobri, dalwane jusqu'à

Le canton est un lieu d'élevage par excellence avec une charge importante de pâturage malgré le problème d'eau qu'il connaît.



Source : population, 2021

1.2.5 Commerce

Le commerce est l'une des activités qui complète l'économie du canton Aboucharib II. Il est pratiqué dans son ensemble à travers les trois (3) marchés hebdomadaires ci-après :

- Le marché de Magar (Lundi)
- Le marché d' Andonono (Mercredi)
- Le marché de Nantoudjouk (Jeudi)

Le mil, le sorgho, l'arachide et le gombo sont les principaux produits vendus sur les marchés. A coté de ces produits, il y a aussi l'achat et la vente du bétail sur pied.

Les femmes sont spécialisées dans la vente des condiments à savoir :

Sel de cuisine, natron, huile, oignons et le lait caillait de vache. En plus de ses activités, les femmes tricotent de nappe, fabriquent des vans et divers paniers qui sont aussi vendus sur les marchés locaux.

Les jeunes quant à eux s'intéressent à la vente d'animaux sur pied. Ce commerce est observé dans tous les villages. Il s'agit d'acheter des animaux de les engraisser et de les vendre plus tard.

Le canton connaît un exode ou Plusieurs de ses fils vont vers Ndjamen, Tibesti (a la recherche de l'or) , soudan et Libye à la recherche d'emplois.une petite tranche restante s'adonne à la boucherie.

Pour améliorer les activités économiques du canton deux pistes ont été ouvertes l'une reliant amzoe, Garro, Metembé ,Gargache et l'autre reliant Amzoer, andonono et Magar sur l'initiative de la population. Les pistes enter-villages restent impraticables et ne favorisent pas en cas de nécessité impérieuse de service ou d'urgence

1.2.6 Artisanat

La chose la plus intéressante du canton Abcharib II est l'existence du vieux métier qui est le tissage du coton dans le village de Gaourak situé à 45Km de Biltine. Nous comptons y installer le musée cantonal.

Dans le canton, l'artisanat est une activité non négligeable. Il n'a pas connu de promotion, resté au stade embryonnaire et traditionnel. Les produits issus de cette activité sont pour la plupart vendus aux marchés locaux et consommés sur place. Une attention particulière mérite d'être portée sur cette activité. Les artisans fréquemment rencontrés dans le canton sont les potiers, les forgerons, les maroquiniers, les tanneurs e

II. Analyses des résultats de Diagnostic et options de développement par domaine

Domaine agriculture et élevage

1.3 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causses	Conséquences	Atouts	Solutions
Baisse de la production	Kokorguin, Gaourak, Doubane	<ul style="list-style-type: none"> ○ Erosion hydrique ; ○ Ennemie des cultures ; ○ Insuffisance des matériels agricoles, ○ Insuffisance d'encadrement sur les techniques culturales ; ○ Appauvrissement de sol ; ○ Insuffisance des matériels de luttés ; ○ Insuffisance de semence améliorée ; ○ Faible pluviométrie 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Famine ; ○ Déplacement de population ; ○ Malnutrition ; ○ Insécurité alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des terres cultivables ; ○ Existence de l'ANADER 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des cordons pierreux ; ○ Construction des seuils d'épandages ; ○ Acquisition des produits phytosanitaires ; ○ Formation sur les ITK aux producteurs ; ○ Acquisition des matériels agricoles ; ○ Acquisition des semences améliorées ;
Faible pratique maraicher		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des matériels (moto pomme) ; ○ Insuffisance des puits maraichers ; ○ Insuffisance de semences maraichères ; ○ Insuffisance des matériels de clôtures ; ○ Insuffisance des produits des luttés des ennemis 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ; ○ Famine ; ○ Insuffisance des AGR ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des sites pour des maraichages ; ○ Existence de l'ANADER 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition des matériels (moto pomme) ; ○ Creusage des puits maraichers ; ○ Acquisition des matériels des luttés des ennemis ; ○ Acquisition des matériels de clôture ; ○ Acquisition des semences adaptées
Baisse de la production animale		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des pâturages ; ○ Insuffisance des puits pastoraux ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible rendement ; ○ Mortalité ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des cheptels ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des puits pastoraux ; ○ Construction des mares ;

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des mares ; ○ Insuffisance des auxiliaires d'élevages ; ○ Insuffisance des aires des pâturages ; ○ Insuffisance des aliments des complémentations ; ○ Insuffisance de parc des vaccinations ; ○ Présence des maladies ; ○ Insuffisance d'encadrement sur la conduite des troupeaux ; 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'un secteur vétérinaire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition des produits vétérinaires ; ○ Introduction des cultures fourragères, ○ Sensibilisation aux éleveurs sur la vaccination des animaux ; ○ Formation aux éleveurs sur la conduite des troupeaux ; ○ Construction des parcs des vaccinations ; ○ Formation des auxiliaires d'élevage
--	--	---	--	--	--

1.3.1 Axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1. Baisse de la production agricole	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des Terres agricoles, ○ Outils agricoles traditionnels ; ○ Indisponibilité des matériels et intrants agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la production agricole à travers la diversification des cultures et le renforcement des capacités des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction de cordons pierreux ; ○ Construction des seuils d'épandages ; ○ Acquisition des produits phytosanitaires ; ○ Formation sur les ITK aux producteurs ; ○ Acquisition des matériels agricoles ; ○ Acquisition des semences améliorées ;
2. Faible pratique maraichère	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence de l'ANADER ○ Existence des sites pour des maraichages ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagements des sites pour le maraichage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition des matériels (moto pomme) ;
3. Baisse de la production animale	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des cheptels ; ○ Existence d'un secteur vétérinaire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la production pastorale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des puits pastoraux ; ○ Construction des mares ; ○ Acquisition des produits vétérinaires ; ○ Introduction des cultures fourragères, ○ Sensibilisation aux éleveurs sur la vaccination des animaux ; ○ Formation aux éleveurs sur la conduite des troupeaux ; ○ Construction des parcs des vaccinations ; ○ Formation des auxiliaires d'élevage

1.3.1.1 Domaine Environnement et gestion des ressources naturelles et tourisme

1.3.1.2 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Disparition des faunes et flores	Kokorguin, Gaourak, Doubane	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des feux des brousses ; ○ Utilisation non rationnelles des ressources forestières ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dégradation de l'environnement ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des forêts ; ○ Existence de l'inspection forestière 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration de convention de mise en défens du site de Dadaram ; ○ Plaidoyer pour la mise en place de haie vive ;
Avancé du désert		<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des coupes des arbres ; ○ Baisse de la pluviométrie ; ○ Présence d'érosion hydrique ; ○ Présence de vent violent ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sécheresse ; ○ Disparition des arbres ; Déplacement de la population 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de l'inspection forestière ; ○ Existence des partenaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'une pépinière ; ○ Plantation des arbres ; ○ Sensibilisation sur la protection de l'environnement ; ○ Organisation d'une journée de plantation des arbres ○ Formation sur la construction des foyers améliorés ;
Méconnaissance des textes régissant l'environnement		<ul style="list-style-type: none"> ○ Amende très élevés ; ○ Méconnaissance de la loi N° 014 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dépense des moyens financiers ; ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de l'inspection forestière ; ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la population sur la loi N° 14 ; ○ Plaidoyer aux autorités sur la diffusion de la loi N° 14 ;

2 Axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentialités	Orientation prioritaires	Idées des projets
Disparition des faunes et flores	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des forêts ; ○ Existence de l'inspection forestière 	Amélioration de la gestion des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration de convention de mise en défens du site de Dadaram; ○ Création d comité de surveillance de l'environnement ; ○ Appui pour la mise en place de haie vive ;
Avancé du désert	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de l'inspection forestière ; ○ Existence des partenaires ; 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'une pépinière ; ○ Plantation des arbres ; ○ Sensibilisation sur la protection de l'environnement ; ○ Organisation d'une journée de plantation des arbres ○ Formation sur la construction des foyers améliorés ; ○ Sensibilisation de la population sur la loi N° 14 ;
Méconnaissance des textes régissant l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de l'inspection forestière ; 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer aux autorités sur la diffusion de la loi N° 14 ;

Santé, eau et Assainissement
2.2.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atout	Solutions
Faible couverture sanitaire	Kokorognine, Kaourak, Douban,	<ul style="list-style-type: none"> ○ Cherté de médicaments ; ○ Insuffisance des produits dans les centres ; ○ Manque de contrôle ; ○ Préinscription des médicaments sans analyse ; ○ Faible accueil aux centres de santé ; ○ Insuffisance des centres de santé ; ○ Insuffisance des infirmiers qualifiés ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Difficulté d'accouchement ; ○ Souffrance ; ○ Persistance des maladies ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence massive de population ; ○ Existence des centres de santé ; ○ Existence d'un district sanitaire ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création des centre de santé à Gaourak, Nantoudjouk, ; ○ Affectation des infirmiers qualifiés ; ○ Appui avec des moyens de déplacement ; ○ Dotation avec des matériel et médicaments ; ○ Plaidoyer pour les suivis et les contrôles des centres de santé ;
Difficulté d'accouchement		<ul style="list-style-type: none"> ○ Coût de transport d'évacuation est élevé ; ○ Insuffisance des visites prénatales ; ○ Insuffisance des matrones ; ○ Manque d'une sage-femme ; ○ Insuffisance de moyen d'évacuation ; ○ Insuffisance de matériel d'accouchement ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fausse accouchement ; ○ Morbidité maternelle et infantile ; 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Affectation d'une sage-femme ; ○ Fonçage des forages ; ○ Dotation en matériels d'accouchement ; ○ Formation des matrones ; ○ Baissé le coût d'évacuation ;
Renforcement d'Accès aux Soins de Santé et la Prise en Charge de la Malnutrition		<ul style="list-style-type: none"> ○ Persistance de la mal nutrition chez les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fréquences des maladies chez les enfants ○ Faible croissance des enfants 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer la capacité des centres de santé dans la prise en charge de malnutrition ○ Former les mères allaitantes sur les principes de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant ANJE

Difficulté d'accès à l'eau potable		<ul style="list-style-type: none"> ○ Eloignement des points d'eau ; ○ Insuffisance des forages ; ○ Manque de château ; ○ Insuffisance des artisans réparateurs ; ○ Cherté des pièces d'échange 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maladie rénale, hydrique, diarrhéiques ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ La nappe phréatique est profonde ; ○ La densité de la population ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fonçage des forages Nantoudjouk, Kaffa, Dinguilerou, tourmoudi ; ○ Formation des artisans réparateurs ;
Insuffisance d'hygiène		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insalubrité autour des points d'eaux ; ○ Insuffisance de latrines familiales ; ○ Ignorance des hygiènes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maladie hydriques et diarrhéique ; ○ Défécation à l'air libre ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence d'un comité de salubrité ○ Existence des graviers ; ○ Existence des bras valides ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation à la communauté sur l'importance de l'hygiène ; ○ Appui au comité avec de matériaux d'assainissement ; ○ Construction des latrines ; ○ Sensibilisation de la communauté à faire l'hygiène autour des points d'eau ○ Sensibilisation sur le creusement et la construction des latines familiales ;

2.3. Axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentialités	Orientations prioritaires	Idées des projets
Faible couverture sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence massive de population ; ○ Existence des centres de santé ; ○ Existence d'un district sanitaire ; 	Améliorer le système sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création des centres de santé ○ Affectation des infirmiers qualifiés ; ○ Appui avec des moyens de déplacement ; ○ Dotation avec des matériels et médicaments ; ○ Plaidoyer pour les suivis et les contrôles des centres de santé ;
Difficulté d'accouchement			<ul style="list-style-type: none"> ○ Affectation d'une sage-femme ; ○ Fonçage des forages ; ○ Dotation en matériels d'accouchement ; ○ Formation des matrones ; ○ Baisse le coût d'évacuation ;
Difficulté d'accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> ○ La nappe phréatique est profonde ; ○ La densité de la population ; 	Améliorer l'accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fonçage des forages ; ○ Formation des artisans réparateurs ;
Insuffisance d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence d'un comité de salubrité ○ Existence des graviers ; 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation à la communauté sur l'importance de l'hygiène ; ○ Appui au comité avec de matériaux d'assainissement ; ○ Construction des latrines ; Sensibilisation à la communauté à faire l'hygiène autour des points d'eau ○ Sensibilisation sur le creusement et de construction des latrines familiales ;

3 Education- Culture-Jeunesse- Sport

3.2.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atout	Solutions
Faible taux de scolarisation	Gaourak, Kokoroguine, Douban	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des enseignants qualifiés ; ○ Retard de démarrage des écoles ; ○ Insuffisance des matériels didactiques et des tables-bancs ; ○ Insuffisance des moyens des parents ; ○ Eloignement des écoles ; ○ Insuffisance de suivi et de contrôle des écoles ; ○ Insuffisance des infrastructures scolaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse de niveau ; ○ Analphabétisme ; ○ Découragement des élèves et des parents ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de l'inspection de l'éducation ; ○ Nombre important des enfants à l'âge de scolarisation ; ○ Présence des ONG ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Affectation des enseignants qualifiés ; ○ Construction des salles de classe Gaourak, Deretang, Magar, Andanc, Indina kokorognine, ; ○ Sensibilisation sur l'importance de l'école ; ○ Faire des suivis et contrôles des écoles et des enseignants ; ○ Appui en matériels didactiques ; ○ Création d'un comité pour obliger les parents à emmener les enfants à l'école ; ○ Structuration des membres des APE ; ○ Formation aux membres des APE ;
Insuffisance des AGR		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des AGR ; ○ Insuffisance des espaces pour la culture maraichères ; ○ Paresse des jeunes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ; ○ Souffrance des familles ○ Abandon des villages ; ○ Exode des jeunes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des jeunes ; ○ Existence des ouadis ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création des AGR ; ○ Aménagement des ouadis ; ○ Sensibilisation aux jeunes de travailler ; ○ Formation aux jeunes sur la culture maraichère et à la vie professionnelle ;
Insuffisance de culture traditionnelle		<ul style="list-style-type: none"> ○ Influence des cultures étrangères ; ○ Importation des objets étrangers ; ○ Eloignement de place de danse et causerie des jeunes ; ○ Abandon des écoles coraniques ; ○ Refus de parents ; ○ Modernisation 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disparition de la culture traditionnelle ; ○ Délinquance ; ○ Abandon des anciens objets ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des personnes ressources 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation à la communauté sur l'importance de la culture traditionnelle ; ○ Création d'un comité de restauration des cultures traditionnelles ; ○ Rapprochement de place de danse et de causerie ; ○ Organisation des cérémonies culturelles

Manque de pratique sportive	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ignorance de l'utilité de sport 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maladie ; ○ Fatigue ; ○ Vieillesse 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des espaces 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation à la communauté sur l'importance du sport
------------------------------------	---	--	---	---

3.2.2. Axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentialités	Orientation prioritaires	Idées des projets
Faible taux de scolarisation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de l'inspection de l'éducation ; ○ Nombre important des enfants à l'âge de scolarisation ; ○ Présence des ONG ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Affectation des enseignants qualifiés ; ○ Construction des salles de classe ; ○ Sensibilisation sur l'importance de l'école ; ○ Faire des suivis et ○ contrôles des écoles et des enseignants ; ○ Appui en matériels didactiques ; ○ Création d'un comité pour obliger les parents à emmener les enfants à l'école ; ○ Structuration des membres des APE ; ○ Formation aux membres des APE ;
Insuffisance des AGR	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des jeunes ; ○ Existence des ouadis ; 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Création des AGR ; ○ Aménagement des ouadis ; ○ Sensibilisation aux jeunes de travailler ; <p>Formation aux jeunes sur la culture maraichère et à la vie professionnelle ;</p>
Insuffisance de culture traditionnelle			<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation à la communauté sur l'importance de la culture traditionnelle ; ○ Création d'un comité de restauration des cultures traditionnelles ; ○ Rapprochement de place de danse et de causerie ; ○ Organisation des cérémonies culturelles
Manque de pratique sportive	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des espaces 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation à la communauté sur l'importance du sport

4 Economie

4.2.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Kokorguin, Gaourak, Doubane	<ul style="list-style-type: none"> ○ Impraticabilité des pistes ; ○ Insuffisance des magasins des stockages ; ○ Détérioration des produits ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ; ○ Perte des revenus ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des matériaux ; ○ Marché hebdomadaire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Octroie des microcrédits ; ○ Création d'un marché hebdomadaire à Matambé ; ○ Plaidoyer pour une installation d'une antenne téléphonique à Andono 1
Coût élevé des transports ;		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des moyens des transports ; ○ Piste non aménagés ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ; ○ Perte des revenus ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des marchés hebdomadaires ; ○ Existence des partenaires et ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement des pistes, Dournan-Kokoringué ; Koulbarak-Amzoer, Gaourak-Darétana-Magar ; ○ Formation sur la transformation des produits des récoltes ;
Fréquence des incendies		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des magasins des stockages ; ○ Insuffisance de moyen financier pour la construction des magasins ; ○ Persistance de pauvreté ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Perte des biens matériels et des vies 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des matériaux ; ○ Existence des partenaires et ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des magasins des stockages ; ○ Sensibilisation de la communauté sur les effets des incendies ;

4.3. Axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentialités	Orientation prioritaires	Idées des projets
Difficultés d'écoulement des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des matériaux ; ○ Marché hebdomadaire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Diversification des activités économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Octroi de microcrédits ; ○ Création d'un marché hebdomadaire ○ Plaidoyer pour une installation d'une antenne téléphonique à
Coût élevé des transports	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des marchés hebdomadaires ; ○ Existence des partenaires et ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faciliter le transport des marchandises 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement des pistes, ○ Formation sur la transformation des produits des récoltes ;
Fréquence des incendies	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des matériaux ; ○ Existence des partenaires et ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des conditions de stockage des produits 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des magasins des stockages ; ○ Sensibilisation de la communauté sur les effets des incendies ;

4.4. Action sociale et genre

4.4.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible revenus des personnes vulnérables	Kokorguin, Gaourak, Doubane	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des AGR ; ○ Insuffisance des soutiens ; ○ Insuffisance de formation professionnelle ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Souffrance des vulnérables ; ○ Maladies ; ○ Mort ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la délégation de l'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création des AGR aux personnes vulnérables ; ○ Appui les vulnérables en vivres ; ○ Octroi des microcrédits ;
Faible émancipation de la femme		<ul style="list-style-type: none"> ○ Surcharge des parents ; ○ Insuffisance des AGR pour les femmes ; ○ Faible participation de la femme aux activités des développements ; ○ Insuffisance des participations de la femme aux prises de décisions ; ○ Insuffisance de centre d'alphabétisation aux femmes ; ○ Insuffisance d'encadrement aux groupements féminins ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ; ○ Analphabétisme ; ○ Discrimination 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la délégation de l'action sociale ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création des AGR ; ○ Formation aux groupements féminins sur la technique des transformations des produits locaux ; ○ Création de centre d'alphabétisation aux femmes ; ○ Sensibilisation aux femmes à la recherche de leurs droits ; ○ Sensibilisation de la communauté sur la participation des femmes à la prise des décisions et aux activités de développements ;
Mariage précoce		<ul style="list-style-type: none"> ○ Ignorance basé sur les genres ; ○ Présentateur sociaux culturelles ; ○ Pauvreté ; ○ Limitation de vagabondage ; ○ Préservation de la fille ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Violence conjugale ; ○ Complication de l'accouchement ○ Fisile ; ○ Divorce ; ○ Mort 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la délégation de l'action sociale ; ○ Existence des filles ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation à la communauté sur les effets de mariage précoce ;
Excision des jeunes filles		<ul style="list-style-type: none"> ○ Ignorance basé sur les genres ; ○ Présentateur sociaux culturelles ; ○ Limitation de vagabondage ; ○ Préservation de la fille ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Saignement ; ○ Souffrance ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la délégation de l'action sociale ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la communauté sur les effets de l'excision ;

4.4.2. Axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentialités	Orientation prioritaires	Idées des projets
Faible revenus des personnes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la délégation de l'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Initiation des AGR pour les personnes vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création des AGR aux personnes vulnérables ; ○ Appui les vulnérables en vivres ; ○ Octroi des microcrédits ;
Faible émancipation de la femme	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la délégation de l'action sociale ; 	Initiation des AGR pour les personnes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation aux groupements féminins sur la technique des transformations des produits locaux ; ○ Création de centre d'alphabétisation aux femmes ; ○ Sensibilisation aux femmes à la recherche de leurs droits ; ○ Sensibilisation de la communauté sur la participation des femmes à la prise des décisions et aux activités de développements
Excision des jeunes filles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la délégation de l'action sociale ; 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la communauté sur les effets de l'excision ;
Mariage précoce	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la délégation de l'action sociale ; ○ Existence des filles ; 		<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation à la communauté sur les effets de mariage précoce ;

4.5. Gouvernance-Paix-Sécurité

4.5.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Conflit inter communautaire (agriculteur et éleveurs)	Kokorguin, Gaourak, Doubane	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de non-respect de période de délivrance des champs ; ○ Non-respect de couloir de transhumance ; ○ Insuffisance des respects des réglés et décisions de l'Etat ; ○ Insuffisance de dynamisme du comité de résolution des conflits ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Perte des matériels, biens et vie humaine ; ○ Perte bétails 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités administratives et traditionnelles ; ○ Existence d'un comité de résolution des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer aux autorités de secourir les conflits à temps ; ○ Formation du comité sur leur rôle et tâche ; ○ Dotation des matériels de travail au comité ;
Vol des bétails et des engent		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Perte de vie humaine ; ○ Perte bétails 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer aux autorités sur le renforcement de la sécurité ;

4.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentialités	Orientation prioritaires	Idées des projets
Conflit inter communautaire (agriculteur et éleveurs)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités administratives et traditionnelles ; ○ Existence d'un comité de résolution des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des cadres de concertation agriculteurs éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer aux autorités de secourir les conflits à temps ; ○ Formation du comité sur leur rôle et tâche ; ○ Dotation des matériels de travail au comité ;
Vol des bétails et des engent	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités administratives et traditionnelles ; ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer la sécurité dans la zone 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer aux autorités sur le renforcement de la sécurité ; ○

SOMMAIRE DES AXES DE DÉVELOPPEMENT DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture-Élevage	Baisse de la production Faible pratique maraîcher Baisse de la production animale	Accroissement de la productivité agricole Valorisation des bords des ouadis et des bas-fonds par la construction des ouvrages hydro agricoles
Environnement et gestion des ressources naturelles	Disparition des faunes et flores	Lutter contre la désertification et la conservation de la biodiversité
Santé, Eau et Assainissement	Faible couverture sanitaire Difficulté d'accouchement Difficulté d'accès à l'eau potable	Améliorer le système sanitaire Améliorer l'accès à l'eau potable, hygiène et assainissement
Éducation-Jeunesse-Culture-Sport	Faible taux de scolarisation Insuffisance des AGR Insuffisance de culture traditionnelle Manque de pratique sportive	Améliorer les conditions d'étude des enfants Améliorer substantiellement les conditions des jeunes dans le canton
Économie	Difficultés d'écoulement des produits agricoles Coût élevé des transports Fréquence des incendies Coût élevé de transport Fréquence des incendies	Diversification des activités économiques Faciliter le transport des marchandises Amélioration des conditions de stockage des produits
Affaires sociales et genre	Faible revenus des personnes vulnérables Faible émancipation de la femme	Initiation des AGR pour les personnes vulnérables Améliorer substantiellement le revenu des femmes dans le canton
Gouvernance-Paix - Sécurité	Conflit inter communautaire (agriculteur et éleveurs) Vol des bétails et des engent	Organiser des cadres de concertation agriculteurs éleveurs Améliorer la sécurité dans la zone

III- Projets prioritaires pour le développement

L'approfondissement des résultats du diagnostic a permis de choisir les projets pour la durée du PDL. Le tableau ci-dessous présente les projets retenus par domaine par la population pour les 4 années à venir.

2.1 4.1 Domaine Agriculture et élevage

Titre du Projet	Localisation Géographique	promoteurs	Coût(FCFA)	Disponibilité financière en (F.CFA)	Début Probable
1. Construction 30 000 ml des cordons pierreux	Canton	ADC, groupement et OSC	10 000 000	1 000 000	2022
2. Construction des seuils d'épandages	Ouadi Souloul, Feriang, Idatine Kargali, Toraguékang, Madmoune, Orroume, Mondjobok, klarkil, Kokoragne, Dalwal,	ADC, GGO et OSC /Grpts	120 000 000	1 200 000	2023
3. Appui avec des matériels agricoles (400houe occidental, 300 semoirs, 50 motos pomme) et 2 tracteurs	Canton	ADC, groupement et OSC	20 000 000	1 000 000	2022 - 2023
4. Appui 500l des produits phytosanitaires et 10 tonnes des semences améliorés	Canton	ADC, groupement et OSC	10 000 000	500 000	2022
5. Formation sur les itinéraires techniques des cultures a 100 producteurs	Canton	ADC, groupement et OSC	1 500 000	75 000	2021
6. Construction des 20 puits maraichers et clôtures des sites des jardins ;	Canton	ADC, groupement et OSC	60 000 000	3 000 000	2022
7. Construction des trois (03) puits pastoraux	indina, Ainang, Kateltek,	ADC, groupement et OSC	42 25 2022	4 200 000	2023
8. Creusement et surcreusement des sept (07) mares	Gourak, indina, Ainang, Gourounga et Douban	ADC, groupement et OSC	35 3000 000	3 500 000	2023

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON ABOUCHARIB 2

9. Construction d'une officine vétérinaire	Kateltek	ADC, groupement et OSC	3 000 000	300 000	2023
10. Introduction des cultures fourragères pour les bétails	Ainang Kargali et dingfane	ADC, groupement et OSC	1 000 000	50 000	2022
11. Organisation des séances des sensibilisations aux éleveurs sur la vaccination des animaux deux (02) fois par an	Canton	ADC, groupement et OSC	300 000	30 000	2022
12. Construction de deux (02) parcs des vaccinations	Nantoudjouk et Kokoroguine Sissi,	ADC, groupement et OSC	6 560 000	2022	
13. Formation des auxiliaires d'élevage	Canton	ADC, groupement et OSC	1 000 000	100 000	2023
14. et Formation aux éleveurs sur la conduite des troupeaux	Canton	ADC, groupement et OSC	1 000 000	100 000	2022
Total			292 800 000	29 280 000	

3 Domaine environnement et gestion des ressources naturelles

Titre du Projet	Localisation Géographique	promoteurs	Coût (FCFA)	Disponibilité financière en F.CFA	Début Probable
1. Elaboration deux (2) convention de mise en défens	Dadaram, Adjoukokar (sissi)	ADC, Groupement et OSC	6 000 000	300 000	2022
2. Création d'un comité de surveillance et de protection de l'environnement	Dadaram, Adjoukokar (sissi)	ADC, Groupement et OSC	1 000 000	100 000	2021
3. Mise en place des pépinières et des plantations des dix mille (10 000) arbres forestier fruitiers	Doubane et Magar	ADC, Groupement et OSC	3 000 000	150 000	2022
4. Organisation des séances sensibilisation sur la protection de l'environnement et la loi N°14 deux fois par an	Canton	ADC, Groupement et OSC	2 000 000	100 000	2021
5. Formation de la communauté sur la construction des foyers améliorés a cent femmes (100)	Canton	ADC, Groupement et OSC	1DC/Grpts/50 000	2021	
Total			13 000 000	700 000	

2.5 Domaine santé eau et Assainissement

Titre du Projet	Localisation Géographique	Promoteurs	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Début Probable
1. Création des deux (2) nouveaux centres de santé	Bareta et , Nantoudjouk	ADC/COGES et COSAN	1 000 000	50 000	2021
2. Plaidoyer pour affectation des infirmiers qualifiés et des sages-femmes	Magar, Andono, Idina et Kouchaguine	ADC, COGES et COSAN	150 000	15 000-	2021
3. Appui avec des moyens d'évacuation des malades aux centres des santés (Tricycle)	Magar, Andono, Idina et Kouchaguine	ADC, COGES et COSAN	6 000 000	100 000	2021
4. Appui par des matériels d'accouchement et médicaments aux centres des santés	Magar, Andono, Idina et Kouchaguine	ADC, COGES et COSAN	3 000 000	150 000	2022
5. Renforcer la capacité des centres de santé dans la prise en charge de malnutrition	Amzoer Magar	ADC, COGES et COSAN	5 000 000	500 000	2023
6. Formation des matrones	Canton	ADC/ COGES et COSAN/ ETAT	2 000 000	100 000	2021
7. Former les mères allaitantes sur les principes de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant ANJE	Magar, Andono, Idina et Kouchaguine	Magar, Andono, Idina et Kouchaguine	2 000 000	200 000	2023
8. Appui aux Construction de quatre (4) Pompes à Motricité Humaine (PMH)	Nantoudjouk, Kaffa, Dinguilerou, tourmoudi ;	ADC, COGES et COSAN	20 000 000	1 000 000	2022
9. Formation des artisans réparateurs des forages existants	Canton	ADC, COGES et COSAN	2 000 000	100 000	2022
10. Appui l'organisation des séances des sensibilisations à la communauté sur l'importance de l'hygiène en général, autour des points d'eau et avec des kits d'hygiène et assainissement	Canton	ADC, COGES et COSAN	2 000 000	100 000	2021
11. Appui à la communauté sur la construction des deux cent (200) latines familiales ;	Canton	ADC, COGES et COSAN	50 000 000	500 000	2021
Total			88 150 000	8 815 000	

4 Domaine Education-Jeunesse-culture-Sport

Titre du Projet	Localisation Géographique	Promoteurs	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Début Probable
1. Plaidoyer pour affectation des enseignants qualifiés	Canton	ADC, APE OSC	150 000	150 000	2021
2. Construction de quatre (4) nouvelles salles de classe dans les anciennes écoles	Adonono, Gaourak, Deretang, Magar,	ADC, APE OSC	30 000 000	1 500 000	2022
3. Construction de nouvelles six (6) écoles	Indina, kokoroguine, Adonono, Metembé, Dingfan et Darib Almy	ADC, APE OSC	90 000 000	9 000 000	2023 - 2025
4. Sensibilisation à la communauté sur l'importance de l'éducation et l'obligation des parents à scolariser les enfants surtout les filles de la localité deux fois par an	Canton	ADC, APE OSC	600 000	60 000	2021
5. Appui par des matériels didactiques et mobiliers	Canton	ADC, APE OSC	12 000 000	1 200 000	2021
6. Structuration et redynamisation des comités de l'APE des écoles existantes	Canton	ADC, APE OSC	1 000 000	100 000	2022
7. organisation des sessions formation aux jeunes à t sur la culture maraichère et à la vie professionnelle pour la création des AGR	Canton	ADC, APE OSC	25 000 000	2 500 000	2022
8. Sensibilisation à la communauté deux (2) fois sur l'importance et restauration de la culture traditionnelle	Canton	ADC, APE OSC	600 000	60 000	2022
9. Sensibilisation à la communauté sur l'importance du sport et	Canton	ADC, APE OSC	600 000	60 000	2022
10. l'organisation des compétitions inter villages	Canton	ADC, APE OSC	1 500 000	150 000	2022
Total			161 450 000	16 145 000	

4.1 **Domaine de l'économie**

Titre du Projet	Localisation Géographique	promoteurs	Coût (FCFA)	Disponibilité financière	Début Probable
1. Octroi des microcrédits à, 20 groupements des producteurs	Canton	ADC, Groupement et OSC	20 000 000	1 000 000	2022
2. Plaidoyer pour une installation d'une antenne téléphonique	Andono 1 et Dinkfan	ADC, Groupement et OSC	150 000	15 000	2021
3. Aménagement de pistes rurales	Dournan-Kokoringué, Koulbarak-Amzoer, Gaourak-Darétana-Magar	ADC, Groupement et OSC	20 000 000	2 000 000	2023
4. Formation de 20 groupements de producteurs sur la transformation des produits locaux	Canton	ADC, Groupement et OSC	500 000	50 000	2022
5. Construction des trois (03) magasins des stockages	Nantoudjouk, Matambé, Tourmoudi	ADC, Groupement et OSC	30 000 000	3 000 000	
6. Sensibilisation de la communauté sur les effets des incendies dans les villages	Canton	ADC, Groupement et OSC	1 500 000	150 000	2022
Total			82 150 000	8 215 000	

affaire sociale et genre

Titre du Projet	Localisation Géographique	promoteurs	Coût	Disponibilité financière	Début Probable
1. Appui aux ménages vulnérables avec des activités des résiliences et des AGR	Canton	ADC, Groupement et OSC	45 000 000	2 250 000	2021
2. Octroi des microcrédits aux groupements féminins et aux personnes vulnérables	Canton	ADC, Groupement et OSC	25 000 000	1 250 000	2022
3. Formation aux groupements féminins sur la technique des transformations des produits locaux	Canton	ADC, Groupement et OSC	1 500 000	75 000	2022
4. Création de centre d'alphabétisation aux groupements féminins	Canton	ADC, Groupement et OSC	2 000 000	100 000	2022
Organisation des séances des sensibilisations de la communauté sur l'importance de la participation des femmes à la prise des décisions et aux activités de développements trois (3) fois par an	Canton	ADC, Groupement et OSC	60000 000	50 000	2021
Sensibilisation à la communauté sur les effets de mariage précoce et excision des filles ses conséquences trois fois par an	Canton	ADC, Groupement et OSC	1 000 000	50 000	2021
Total			75 100 000	7 510 000	

Gouvernance-Paix-Sécurité

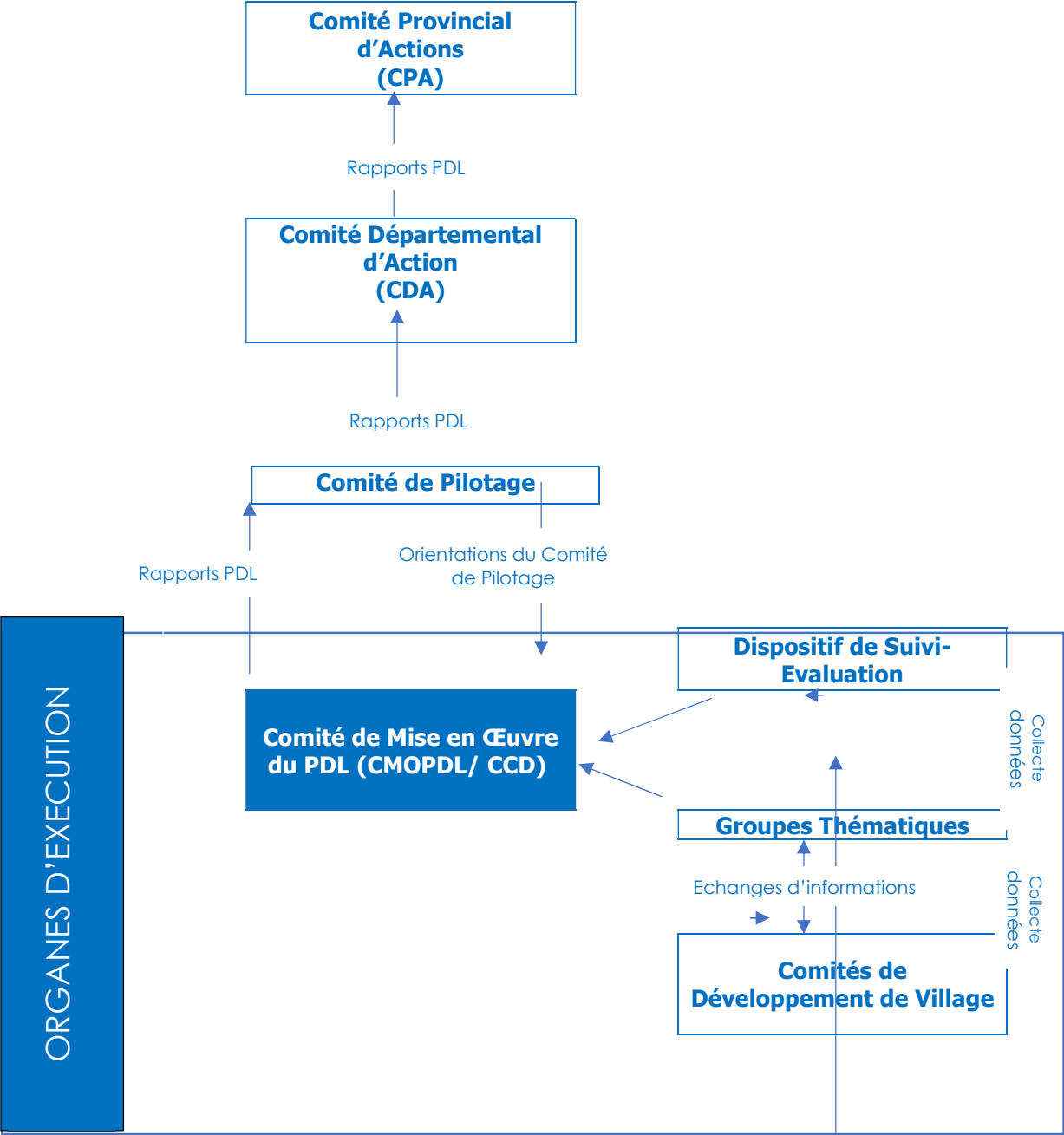
Titre du projet	Localisation et zone à couvrir	Promoteur	Cout (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Début probable
1. Sensibilisation à la communauté sur la cohabitation pacifique et le respect de loi et réglementation en vigueur	Canton	ADC, Groupement et OSC	1 500 000	50 000	2021
2. Structuration et redynamisation du comité des résolutions des conflits	Canton	ADC, Groupement et OSC	250 000	25 000	2021
3. Acquisition des matériels de travail et des moyens roulants au comité de résolution des conflits	Canton	ADC, Groupement et OSC	1 000 000	50 000	2022
4. Plaidoyer aux autorités sur le renforcement de la sécurité	Canton	ADC, Groupement et OSC	150 000	15 000	2021
Total			2 900 000	290 000	

5.2 Budget Global du PDL

N°	Domaines	Coût en FCFA	Disponibilité financière en FCFA
1	Agriculture et l'élevage	292 800 000	29 280 000
2	Environnement et gestion des ressources naturelles	13 000 000	700 000
3	Santé eau et Assainissement	88 150 000	8 815 000
4	Education-Jeunesse-culture-Sport	161 450 000	16 145 000
6	Economie	82 150 000	8 215 000
5	Affaire sociale et genre	75 100 000	7 510 000
7	Gouvernance-Paix-Sécurité	2 900 000	290 000
TOTAL		715 750 000	70 955 000

I. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

Mécanisme de mise en œuvre des actions

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- L'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ Rôles et responsabilité des principaux acteurs :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Étapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour

inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ **Stratégie de pilotage et de suivi du programme**

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ **Stratégie de suivi**

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs

d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...) ;
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

❖ **Diffusion du Plan de Développement Local**

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan. De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsables d'exécution	Calendrier de réalisation 2022																			
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D								
Domaine Agriculture et Elevage																								
	Construction 30 000 ml des cordons pierreux	10ML	Canton	ADC, groupement et OSC																				
	Construction des dix (10) seuils d'épandages	4	Ouadi Souloul, Feriang, Idatine Kargali, Toraguékang, Madmoune, Orroume, Mondjobok, klarkil, Kokoragne, Dalwal,	ADC, GGO et OSC																				
	Appui avec des matériels agricoles (400houe occidentale, 300 semoirs, 50 motos pomme) et 2 tracteurs	200 houes, 100 semoirs 20 motos pompe et 1 tracteur	Canton	ADC, groupement et OSC																				
	Appui 500l des produits phytosanitaires et 10 tonnes des semences améliorés	200l et 5t	Canton	ADC, groupement et OSC																				
	Formation sur les itinéraires techniques des cultures a 100 producteurs	50 pers	Canton	ADC, groupement et OSC																				
	Construction des 20 puits maraichers et clôtures des sites des jardins ;	8	Canton	ADC, groupement et OSC																				

Construction des trois (03) puits pastoraux	1	indina, Ainang, Kateltek,	ADC, groupement et OSC																
Creusement et surcreusement des sept (07)mares	3	Gaourak , indina, Ainang, Gourounga et Douban	ADC, groupement et OSC																
Introduction des cultures fourragères pour les bétails	1	Ainang Kargali et dingfane	ADC, groupement et OSC																
Organisation des séances des sensibilisations aux éleveurs sur la vaccination des animaux deux (02) fois par an	3	Canton	ADC, groupement et OSC																
Construction de deux (02) parcs des vaccinations	1	Nantoudjouk et Kokorogouine Sissi,	ADC, groupement et OSC																
Formation des 10 auxiliaires d'élevage	10	Canton	ADC, groupement et OSC																
Formation aux éleveurs sur la conduite des troupeaux	50	Canton	ADC, groupement et OSC																
Domaine : Sante, Eau et Assainissement																			

IV- Conclusion

L'élaboration du Plan de Développement Local marque un moment important et décisif de développement du Canton. Les différentes organisations locales et personnes ressources avec l'appui des services techniques sont parvenus à 'élaborer le document pendant les ateliers de planification.

Notre engagement vise l'amélioration des conditions de vie de la population du canton qui cadre avec le Plan National de Développement. C'est ainsi que nous avons opté pour l'actualisation participative des projets pendant les ateliers de planification avec l'appui technique et financier du SAN à travers l'OCL/BCI.

La mise en œuvre des projets marquera une nouvelle étape. La mobilisation des ressources locales avec l'appui des partenaires du développement est une stratégie importante à mettre en place.

Les annexes

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE LACEMENT DU
PROCESSUS D'ACTUALISATION DU PDL**

L'an deux mille vingt et le vingt-huit novembre a eu lieu une assemblée générale cantonal à **Amzoer**, canton **Abcharib 2**, sous-préfecture de Amzoer rural, département de Dar Alfawaki, province du Wadi Fira, regroupant le sous-préfet de Biltine rural, le chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations, les personnes ressources. Ont pris part à cette assise 95 personnes dont 27 femmes.

Cette assemblée cantonale de lancement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- ✓ Information et sensibilisation sur le processus d'actualisation du PDL ;
- ✓ Evaluation de l'ancien PDL ;
- ✓ Structuration de l'ADC ;
- ✓ Identification et mise en place des animateurs locaux ;
- ✓ La composition du comité de rédaction du PDL
- ✓ Constitution des grappes des villages et fixation des dates des assemblées générales des grappes des villages.

D'abord le chef de canton a dans son mot d'introductif exprimer sa reconnaissance aux participants pour leur présence massive à l'assemblée générale cantonale de lancement de processus d'actualisation du PDL.

Ensuit le coordinateur du BCI a fait un brève rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donné une définition claire d'un plan de développement local.

Puis le sous-préfet a tout d'abord félicité le **BCI et le programme sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN 11^{ème} FED)** pour leur activité qui cadre bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le président de la république. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter que le processus d'actualisation du PDL abouti à un bon plan de développement qui prend en compte les besoins et priorités de la population. Les points abordé ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tous les participants présents à l'assemblée générale cantonale.

Commencée à 09 h 00 l'assemblée a pris fin à 16 h 45mn

Fait à Amzoer, le 28/11/2020

L'Assemblée Générale

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de structuration de l'ADC

L'an deux mille et le vingt-huit novembre, s'est tenu à **Amzoer**, canton **Abcharib 2**, Sous-préfecture de Amzoer rural, département de Daral Fawaki, une Assemblée Générale constitutive. L'AG a regroupée, le sous-préfet, toutes les communautés dont le chef de canton, les chefs des villages, les représentants des associations villageoises, les khalifats, les imams, les agents des services de l'Etat membre du CDA du Département de Biltine et l'équipe du projet PASAP/BCI ont participé à l'AG pour l'actualisation du plan de développement local du dit canton. Ont pris part à l'Assemblée Générale, 95 personnes dont 68 hommes et 27 femmes.

L'objet de l'Assemblée Générale est :

- ♦ Priorisation des projets issu des reformulations des idées des projets par les commissions thématiques
- ♦ Structuration du bureau exécutif de l'association de développement du canton (ADC).

Après la lecture des critères des choix des membres du bureau par le modérateur, un large débat et une auto-évaluation des activités de l'ancien bureau qui est composé de treize membres a été fait. Les participants à l'unanimité ont remanié le bureau exécutif. Le nombre des membres reste le même mais, il a eu des changements au sein du bureau et se compose comme suit :

Tableau de liste des membres du bureau de l'ADC du canton ABOUCHARIB II

N°	Noms et prénoms	Fonctions	Villages	N° téléphone
1	MAHAMOUDI MOULOUC	président	Deretana	63 32 37 37
2	ABDOULAYE MAHAMAT	Vice-président	Amzoer	66 44 24 06
3	ABDALKHOUR-ANE YOUSOUF	Secrétaire général	Deretana	66 16 60 47
4	ALI YAYA	Secrétaire général adjoint	Andonono	66 34 15 48
5	FATIME MAHAMAT DAOUD	Trésorière générale	Andonono	65 34 76 35
6	GREOUI IBRAHIM	Trésorier général adjoint	Keteltek	93 69 81 37
7	ABADELKARIM ISMAIL	Commissaire aux comptes	Eberber	63 04 23 70
8	ZENABA TCHAYMI	Commissaire aux comptes adjointe	Sourouk	63 77 15 90
9	ADAM ALI ABDOULAYE	Chargé des matériels	Sisi	90 44 86 98
10	KHADIDJA ALI	Chargé des matériels adjoint	Nountodjoyk	98 04 30 52
11	HAOUA MOURSAL	1 ^{er} conseiller	Doubane	
12	IBRAHIM ADOUMA	2eme conseiller	Dourna	60 87 74 91
13	AHMAT YOUSOUF	3eme conseillère	Deretana	66 25 19 46

Commencé à 09h 00mn, l'Assemblée Générale a pris fin à 16 h 45 mn

Fait à Amzoer, le 28/11/2020

L'ASSEMBLEE GENERALE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE DIGNOSTIC

PARTICIPATIVE CANTONAL (DPC)

L'an deux mille vingt et le quinze décembre a eu lieu une assemblée générale cantonal à **Amzoer**, canton **Aboucharib 2**, sous-préfecture de Amzoer rural, département de Dar Alfawaki, province du Wadi Fira. L'objet de cet atelier est de présenter la synthèse des problèmes identifiés lors des analyses des problèmes majeurs du territoire dans les groupes des villages et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents 99 personnes dont 29 femmes

L'atelier commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative cantonal (DPC) par le modérateur, suit de la présentation des participants en présence de chef de canton et des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les OP, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de l'atelier sont :

- Présentation des synthèses des analyses des problèmes identifiés dans les groupes des villages ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ;
- Elaboration d'un schéma provisoire d'aménagement du canton ;
- Le choix du membre des commissions thématiques.

Après la présentation des participants suivis de l'adoption de programme de l'atelier, les synthèses des analyses des problèmes dans les groupes des villages ont été présentés par domaine en prenant en compte les aspects spécifiques genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse des problèmes, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts et envisager des solutions. Ces sept (7) domaines sont :

1. L'agriculture et l'élevage
2. L'environnement et la gestion des ressources naturelles (GRN)
3. L'économie
4. Santé, eau et assainissement
5. L'éducation, culture, jeunesse et sport
6. Affaire social et genre
7. Gouvernance, paix et sécurité

Commencée à 09h 30 mn l'atelier a pris fin 16h 35 mn

Fait à Amzoer le 15/12/ 2020

Assemblée Générale

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DES PRIORISATIONS
DES PROJETS**

L'an deux mille vingt et le dix-neuf décembre, a eu lieu une assemblée générale cantonal des priorisations des projets à Amzoer, canton **Abcharib 2**, sous-préfecture de Amzoer rural, département de Daral Fawaki, province du Wadi Fira.

L'objet de cet atelier est de priorisés les projets issu des discussions tenus lors de l'AG de diagnostic participatives cantonal (DPC). Etaient présents 57 personnes dont 54 hommes et 03 femmes.

L'atelier a commencé par la présentation du programme de l'atelier des priorisations des projets par le modérateur, suivi de la présentation des participants en présence de représentant du chef de canton, des chefs des services techniques déconcentrés de l'état membre de CDA, les OP, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de cet atelier sont :

- Elaboration des listes des projets priorisation ;
- Identification des porteurs des projets ;
- Présentation du schema d'aménagement du canton en plenière.

Après la présentation des participants suivis de l'adoption de programme de l'atelier, les facilitateurs (l'équipe du projet) ont présentés les projets identifiés et discutés lors de l'atelier de diagnostic participatif par domaine. Il s'agit de : agriculture/élevage, environnement et gestion des ressources naturelles, économie, Santé-eau et assainissement, éducation-culture-jeunesse et sport, affaire social et genre, Gouvernance-paix et sécurité.

Des amendements ont été apportés par les populations, les services techniques présents membre de CDA et les autres participants.

Commencée à 08h 30 mn l'atelier a pris fin 16h 45 mn

Fait à Amzoer, le 19/12/ 2020

Assemblée Générale+++